

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CBP SELECT CHILTON US EQUITIES, classe F (LU2002521958)

un compartiment de CBP SELECT

Ce compartiment est géré par la société de gestion BCEE Asset Management S.A., filiale de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

La politique d'investissement du compartiment CBP SELECT CHILTON US EQUITIES vise à générer des plus-values raisonnables dans la devise du compartiment en tenant compte du risque d'investissement.

### Politique d'investissement

Le compartiment investit ses actifs principalement dans des actions et/ou dans des titres équivalents (y compris par exemple des ADR/GDR, warrants) cotés et/ou négociés sur un marché réglementé en Amérique du Nord et/ou émis par des sociétés domiciliées et/ou ayant des activités économiques importantes en Amérique du Nord. Ces investissements peuvent être effectués de manière directe et/ou indirecte (par exemple moyennant des OPCVM/autres OPC d'orientation actions nord américaines (y compris des Exchange Traded Funds (ETF)).

Le compartiment peut investir au total jusqu'à 25% des actifs nets dans d'autres actifs éligibles (y compris d'autres actions et OPCVM/autres OPC que ceux mentionnés ci-dessus, instruments du marché monétaire, obligations investment grade) conformément au point A)1.1.e) du chapitre III. « Restrictions d'investissement » de la partie générale de ce prospectus.

Jusqu'à 49% maximum des actifs nets du compartiment peuvent être détenus sous forme de liquidités et/ou investis dans des dépôts à terme.

Le compartiment peut également utiliser dans un objectif de bonne gestion du portefeuille et/ou de couverture tous les instruments financiers dérivés tels

qu'énoncés dans le chapitre consacré aux Restrictions d'Investissement et ce dans les limites prévues (p.ex. futures, options).

Le compartiment investit principalement dans des actifs libellés en USD. Il peut également détenir des actifs libellés dans d'autres devises. Afin de réduire le risque de change, les actifs qui ne sont pas libellés en USD peuvent être couverts par rapport à l'USD.

Il est à souligner que les instruments mentionnés sous B) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS au sein du chapitre III. RESTRICTIONS D'INVESTISSEMENT sont soumis à une volatilité plus élevée que les actifs sous-jacents.

Il ne peut être garanti que les objectifs de la politique d'investissement seront atteints.

L'indice de référence du compartiment est l'indice Morningstar US Large Cap TR USD. Le compartiment est géré de manière active et n'a pas comme objectif de suivre la composition de l'indice de référence. L'indice de référence est utilisé uniquement afin de calculer la commission de performance.

Les investisseurs sont autorisés à demander le rachat de leurs actions quotidiennement.

Les revenus attribuables à cette classe d'actions sont en principe distribués.

### Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 5 années.

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par action, et est susceptible de changer au cours du temps.

La catégorie 5 signifie un risque relativement élevé et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également relativement élevés.

La catégorie la plus basse de l'indicateur synthétique ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur

fiable du profil de risque futur du compartiment.

Plusieurs types de risques ne sont pas intégralement pris en compte par l'indicateur et peuvent influencer la valeur nette d'inventaire de l'action :

- *Risque de liquidité* : Problèmes de liquidité sur les marchés financiers pouvant affecter les achats et ventes de positions du fonds.
- *Risque de contrepartie* : Problèmes d'une contrepartie face à ses obligations vis à vis du fonds pouvant influencer négativement sa valeur.
- *Risque opérationnel* : Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.

Des informations complémentaires concernant les risques sont disponibles dans le prospectus du fonds accessible sur le site internet [www.spuerkeess-am.lu](http://www.spuerkeess-am.lu).

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	3,00%
<b>Frais de sortie</b>	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,61%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	15% par an sur la surperformance positive de la valeur nette d'inventaire par action par rapport à l'indice de référence, sous condition que la progression relative de la valeur nette d'inventaire par action à la fin de l'exercice est supérieure à la progression relative de l'indice de référence, multipliée par le nombre d'actions en circulation.

La gestion courante et la conservation de l'actif du fonds ainsi que la distribution de ses actions sont financées depuis les commissions et autres frais. Les frais imputés diminuent les perspectives de revenu de l'investisseur.

Les commissions d'émission et de rachat indiquées correspondent à des mon-

tants maximum. Le pourcentage appliqué peut se révéler inférieur dans certains cas. Votre conseiller financier peut vous aider à déterminer la commission qui vous est applicable.

Cette classe d'actions autorise dans certains cas précisés dans le prospectus la conversion en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment. Une commission de conversion d'un montant maximum de 0,50% est facturée au titre de la conversion d'actions.

Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation car cette classe d'actions n'a pas encore été lancée.

Ce pourcentage exclut ce qui suit :

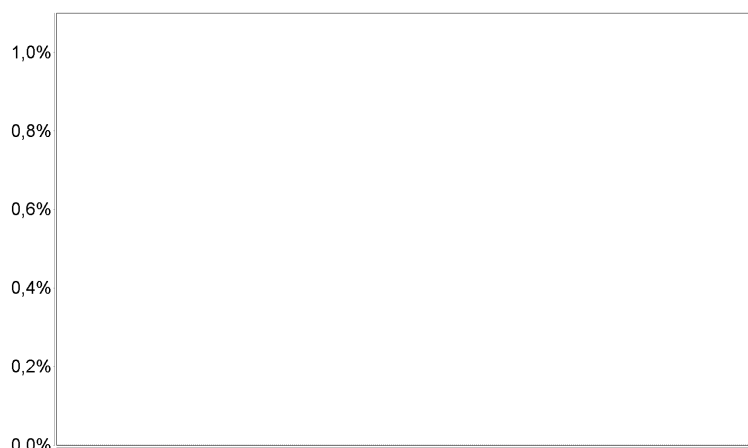
- la commission de performance
- les frais de transaction sur titres, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par le fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres fonds.

Aucune commission de performance n'a été encore facturée à cette classe d'actions.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur [www.spuerkeess-am.lu](http://www.spuerkeess-am.lu).

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

## Performances passées



Etant donné que la classe d'actions n'a pas encore été lancée, aucune donnée sur la performance n'est disponible.

Le compartiment a été lancé en 2016.

## Informations pratiques

### Banque dépositaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais sur demande au siège de la société de gestion et sur [www.spuerkeess-am.lu](http://www.spuerkeess-am.lu). La politique de rémunération actualisée est disponible sur [www.spuerkeess-am.info](http://www.spuerkeess-am.info).

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

### Responsabilité

La responsabilité de BCEE Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale luxembourgeoise, ce qui pourrait avoir une influence sur vos investissements en fonction de votre propre domicile.

### Informations spécifiques

Le présent document décrit une classe d'un compartiment du fonds CBP SE-LECT. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments. De ce fait, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment.

Les actions d'un compartiment peuvent être converties en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment, si autorisé par le prospectus du fonds. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "Conversion et échange des actions".